

S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **43-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 12 Juillet 2012**

Le douze juillet deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la Présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD.

Date de convocation : 05 juillet 2012

Nombre de délégués en exercice : Présents : 10 Votants : 12

Présents : M. BAFFERT, V BELLE, C COIGNÉ, C DIDIER, F GILABERT, G JULLIEN, M MASTROMAURO(2), P MOLINARO, M REPELLIN, J TESSAIRE (2)

ABSENTS excusés : Y BOULARD, M BROUZET, A CARBONARI, J CARRIER, G FRIER, J GAUTHIER, V GONNET, D ROUX

Secrétaire de séance : Valérie BELLE

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : ETABLISSEMENTS SPORTIFS-

**Construction du gymnase Fleming à Sassenage.
Avenant au marché de travaux du lot n°15 – Electricité Courants forts courants faibles**

Rapporteur : Guy JULLIEN

Le Vice-président expose :

Vu la délibération n°36-10 du 22 septembre 2010 autorisant le Président à signer les marchés de travaux des lots 1 à 20 pour la construction du gymnase Fleming à Sassenage

Vu le PV de la CAO du 4 juillet 2012

Vu le rapport du Vice-président,

Monsieur le Vice-président informe le comité syndical que dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de passer un avenant au marché de travaux pour le lot suivant :

✓ Lot n° 15 : Electricité, courants forts et courants faibles, conclu avec l'entreprise VEODIS ELECTRICITE :

- Plus-value de 14 303.47 € HT décomposé comme suit :

Nature des travaux	Travaux supplémentaires à la demande du maître d'ouvrage	Travaux à charge de la maîtrise d'œuvre	Montant
Rajout Prise 32 A	x		1 256.74 € HT
Alimentation rideaux (séparation + tir à l'arc) salle omnisport		x	3 101.18 € HT
Fourreaux + alimentation Brise soleil de l'étage		x	1 228.13 € HT
Alimentation mur d'escalade	x		1 473.86 € HT
Alimentation TGBT (demande EDF)	x		657.60 € HT
Changement luminaires zone convivialité étage (adaptation suite au changement de position du pare vapeur)		x	4 119.94 € HT
Alimentation d'un châssis de désenfumage (demande bureau de contrôle)		x	2 466.02 € HT
TOTAL	3 388,20 € HT	10 915,27 € HT	14 303,47 € HT

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces de l'avenant n°1 au lot n°15 –
Electricité courants forts et courants faibles – pour les travaux de construction du gymnase
Alexandre Fleming à Sassenage, avec l'entreprise VEODIS ELECTRICITE.

Montant total de l'avenant : 14 303.47 € HT soit 17 106.95 € TTC

Marché initial : 118 221.54 € HT, ce qui porte le montant du marché à 132 525.01 € HT soit
158 499.91 € TTC (+ 12.10 %)

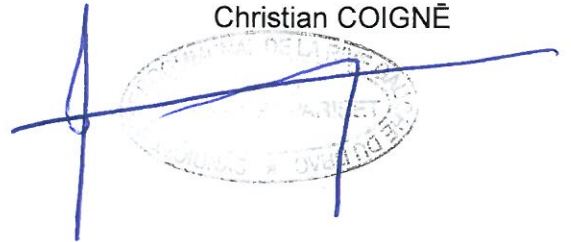
DIT que les dépenses seront imputées au BP 2012 - chapitre 23 fonction 411.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Fait à Seyssinet-Pariset, le 13 juillet 2012

Le Président

Christian COIGNÉ

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA SAONE" and "SEYSSINET-PARISSET".

